



Assemblée générale

Distr. générale
19 mai 2025
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Points 18 et 72 de l'ordre du jour

Développement durable

**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Lettre datée du 14 mai 2025, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un aide-mémoire sur le développement socioéconomique des territoires de la République du Bélarus touchés par la catastrophe de Tchernobyl (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre des points 18 et 72 de l'ordre du jour.

(Signé) Valentin **Rybakov**



Annexe à la lettre datée du 14 mai 2025 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Aide-mémoire sur le développement socioéconomique des territoires de la République du Bélarus touchés par la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl

La République du Bélarus vit avec une contamination radioactive de longue durée depuis près d'un demi-siècle. Cela représente une période importante dans l'histoire du pays.

Pour le Bélarus, dont le territoire a reçu plus de 30 % des retombées radioactives de césium provenant de Tchernobyl, les conséquences ont été particulièrement graves et la situation a été qualifiée de « catastrophe écologique nationale ». La zone contaminée touche 3 678 localités dans lesquelles vivaient plus de 2 millions de personnes. Les dégâts se sont élevés à plus de 235 milliards de dollars, soit 32 fois le budget annuel de la République à l'époque.

Les zones contaminées par des radionucléides s'étendent sur 450 localités, dont 138 000 habitants ont dû être évacués et réinstallés ailleurs. Plus de 200 000 personnes sont parties de leur propre chef. À l'heure actuelle, la zone évacuée, dont l'accès est toujours interdit au public en raison des niveaux élevés de radiation, s'étend sur plus de 4 000 km².

Entre 1990 et 2020, l'État a mené cinq programmes de développement d'infrastructures devant permettre à la population de vivre en toute sécurité dans les zones touchées et visant à améliorer la qualité de vie et les soins médicaux. En tout, l'État a alloué plus de 20 milliards de dollars à cet effet.

Depuis 2021, le Gouvernement met en œuvre le sixième programme d'État visant à atténuer les conséquences de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, pour la période 2021-2025. Le programme actuel porte sur les points suivants :

- Garantir, pour la population touchée, la radioprotection, la protection sociale, les soins médicaux ainsi que les traitements et la récupération dans des centres de cure ;
- Assurer l'application ciblée de mesures de protection dans l'industrie agroalimentaire et la sylviculture ;
- Assurer le développement socioéconomique des régions touchées.

Le financement du programme s'élève à environ 1 milliard de dollars, dont plus de la moitié destinée à des activités de protection sociale.

À l'heure actuelle, 2 022 localités, soit 930 500 personnes, dont 181 000 enfants, sont situées dans des zones exposées à la contamination radioactive. L'État a pour responsabilité de garantir des conditions de vie sûres dans les zones contaminées.

Le système de soins médicaux repose sur des visites médicales spéciales pour les personnes touchées par la catastrophe de Tchernobyl, les soins préventifs, la détection précoce des maladies, le traitement rapide et la convalescence. Chaque année, environ 1,3 million de personnes se soumettent à des examens, dont plus de 211 700 enfants et adolescents et environ 37 800 personnes ayant participé au travail

de décontamination dans le sillage de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Plus de 80 000 citoyens suivent chaque année des traitements de récupération et des cures. Le pays a établi un réseau de 12 centres pédiatriques de convalescence et de santé, qui accueillent toute l'année des élèves des territoires touchés.

Un ensemble de mesures de protection mises en place dans l'agriculture a permis de réduire au minimum la production de denrées et de produits dont les niveaux de radionucléides dépassent les normes sanitaires réglementaires. Le service de surveillance des rayonnements dans le secteur agro-industriel fonctionne bien et garantit ainsi que les niveaux de radionucléides formant la dose restent en deçà des normes établies au niveau national pour les produits alimentaires vendus au détail. Depuis 1993, après une étude radiologique et agrochimique complète, environ 20 000 des 265 000 hectares de terres qui avaient été jusqu'alors considérées comme impropres à un usage agricole ont été réhabilitées.

La communauté internationale a salué le travail ciblé et systématique de décontamination effectué par le Gouvernement biélorussien après la catastrophe de Tchernobyl.

Le 26 avril, date de la tragédie de Tchernobyl, est un jour de commémoration au Bélarus. Chaque année, des rassemblements sont organisés dans tout le pays en souvenir de la catastrophe. Toute l'humanité civilisée rend hommage aux héros de Tchernobyl qui, au sacrifice de leur vie et de leur santé, ont jugulé la catastrophe radiologique et évité un cataclysme. À l'heure actuelle, parmi les secouristes qui sont intervenus lors de la catastrophe de Tchernobyl, quelque 70 000 vivent au Bélarus.

Des plaques commémoratives et des monuments ont été installés dans les zones touchées du Bélarus, en souvenir des villages évacués après l'accident de Tchernobyl et de l'héroïsme des sauveteurs.

Dans le Parc de l'amitié des peuples, à Minsk, le temple de l'icône de la Mère de Dieu « Recouvrement des morts » et une plaque commémorative ont été dédiés aux victimes de Tchernobyl ; chaque année, des manifestations officielles y sont organisées grâce aux dons d'associations.

Le souvenir de l'accident de Tchernobyl doit être préservé et ses conséquences doivent servir de leçon et d'avertissement aux générations futures. Il importe d'entretenir la mémoire de la tragédie de Tchernobyl.

La communauté internationale a tiré les enseignements de Tchernobyl, les pays ont repensé leur approche du développement de l'énergie nucléaire et ils accordent une attention beaucoup plus grande aux questions de sécurité.

La Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl, proclamée le 26 avril par la résolution [71/125](#) de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, vise à rappeler la nécessité de renforcer la coopération internationale pour atténuer les conséquences à long terme des accidents radiologiques.

Au Bélarus, la réunion du Conseil du développement durable organisée le 24 avril 2025 à Minsk, présidée par le coordonnateur national pour la réalisation des objectifs de développement durable et Vice-Président du Conseil de la République de l'Assemblée nationale de la République du Bélarus, Sergeï Khomenko, a été consacrée à cette journée du souvenir. Elle a porté notamment sur la réhabilitation et le développement des régions touchées par la catastrophe de Tchernobyl et le renforcement de la coopération internationale au service du développement durable.

Le Bélarus continuera de remettre la question de Tchernobyl au cœur des préoccupations de la communauté internationale, notamment par la résolution de l'Assemblée générale sur les conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl, dont le Bélarus est auteur depuis 2016.

Nous comptons poursuivre notre coopération avec tous nos partenaires pour atténuer les conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl et atteindre les objectifs de développement durable dans les régions touchées.
